LA SECLINOISE ARCHERIE.

Club de tir à l'arc de Seclin

Samedi 03 février 2024

Championnat Départemental du Nord pour les Séniors 1
Tir en salle à 18 mètres sélectif au Championnat de France

1 seul départ : **48 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)**

Salle Rosenberg, Parc des époux Rosenberg, Seclin

13h30 - Ouverture du greffe	vers 18h00 - Huitième de finale
14h00 - Entraînement sur cibles	vers 19h00 - Quart de finale
14h30 - Début des tirs de qualification	vers 20h0 - Demi-finale
vers 17h00 - Fin des tirs de qualifications	vers 20h30 - Finale et petite finale
Les phases finales commenceront à partir des huitièmes de finale.	vers 21h00 - Podiums et remise des prix

Règlement :
Ouvert aux catégories **S1 (arc classique et arc à poulies)**

Qualifications et phases finales sur **tri-spot vertical de 40cm**.

Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme A B/C D

Ouvert à tous les Licenciés FFTA du Nord (59), Licence en cours de validité / Tenue de club ou blanche et chaussures de sport.

Engagements : 8 € tarif unique

chèque à l'ordre de la "Seclinoise Archerie"

Problème / Annulation
Martine Marinet: . martine1.marinet@gmail.com

Récompenses
Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)

Buvette sur place avec petite restauration et boissons

Inscriptions avant le 28 janvier 2024 via InscriptArc

- Accès au pas de tir réservé aux archers, bénévoles, officiels et entraineurs déclarés au greffe.

Quota retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)
pour le championnat du Nord du samedi 03 février 2024
à Seclin

S1 Femme arc classique	**13**
S1 Homme arc classique	**22**

S1 Femmes arc à poulies	**3**
S1 Hommes arc à poulies	**10**

soit 48 archers

Ces quotas tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins une compétition officielle en salle à fin décembre 2023. Ils pourront être augmentés si d'autres quotas ne sont pas atteints.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au lundi 22 janvier 2024 soit après le concours de Lille.

Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les clubs concernés en copie.

LA SECLINOISE ARCHERIE.

Club de tir à l'arc de Seclin

Dimanche 04 février 2024

Championnat Départemental du Nord pour les Séniors 2
Tir en salle à 18 mètres sélectif au Championnat de France

1 seul départ : **48 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)**

Salle Rosenberg, Parc des époux Rosenberg, Seclin

8h00 - Ouverture du greffe	vers - 14h Huitième de finale
8h30 - Entraînement sur cibles	vers - 15h Quart de finale
9h00 - Début des tirs de qualification	vers - 16h Demi finale
vers 12h30 - Fin des tirs de qualifications	vers - 16h30 Finale et petite finale
Les phases finales commenceront à partir des huitièmes de finale.	vers - 17h00 Podiums et remise des prix

Règlement :
Ouvert aux catégories **S2 (arc classique et arc à poulies)**

Qualifications et phases finales sur **tri-spot vertical de 40cm**.

Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme A B/C D

Ouvert à tous les Licenciés FFTA du Nord (59), Licence en cours de validité / Tenue de club ou blanche et chaussures de sport.

Engagements : 8 € tarif unique

chèque à l'ordre de la "Seclinoise Archerie"

Récompenses
Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)

Inscriptions avant le 28 janvier 2024 via InscriptArc

Problème / Annulation
Martine Marinet: . martine1.marinet@gmail.com

Buvette sur place avec petite restauration et boissons

- Accès au pas de tir réservé aux archers, bénévoles, officiels et entraineurs déclarés au greffe.

Quota retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)
pour le championnat du Nord du samedi 03 février 2024
à Seclin

S2 Femme arc classique	**8**
S2 Homme arc classique	**24**

S2 Femmes arc à poulies	**4**
S2 Hommes arc à poulies	**12**

soit 48 archers

Ces quotas tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins une compétition officielle en salle à fin décembre 2023. Ils pourront être augmentés si d'autres quotas ne sont pas atteints.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au lundi 22 janvier 2024 soit après le concours de Lille.

Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les clubs concernés en copie.